

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{er} MARS 2016

ORDRE DU JOUR

1. **Bienvenue**
2. **Révision de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux**
4. **Adoption des comptes**
5. **Correspondances**
6. **Information**
7. **Dépôt de document**
 - 7.1
8. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 8.1 Nomination du maire suppléant
 - 8.2 Reddition de compte 2015
 - 8.3 Convention d'aide financière - biblio
 - 8.4 CPPB vs rapport et plan annuel
 - 8.5 Service Canada
 - 8.6 Mois de la Jonquille
 - 8.7 Corbeilles à fleurs ornementales
 - 8.8 Service du contentieux
 - 8.9 CSPN – demande d'appui
 - 8.10 Demande d'aide financière
9. **URBANISME**
 - 9.1 Lots de villégiature
10. **VOIRIE MUNICIPALE**
 - 10.1 Abat poussière
 - 10.2 Appel d'offres 0/¾
11. **INCENDIE**
 - 11.1 Équipement
 - 11.2 Cotisation ACSIQ
 - 11.3 Congrès ACSIQ
 - 11.4 Camion-citerne
12. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 12.1 Subvention – bibliothèque locale
 - 12.2 Activités
 - 12.3 Pièces et équipements
13. **VARIA :**
 - 13.1 Facture d'huile – église
 - 13.2 _____
14. **Questions du public**
15. **Levée de la séance**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 1^{er} mars 2016 et à laquelle sont présents les conseillers Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis et François Monière, sous la présidence de M. le maire suppléant, Étienne St-Louis.

La directeur général par intérim, Yves Larocque, la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, l'inspecteur en bâtiment, Robert Vincent et le directeur des travaux publics, Mario St-Louis ainsi que 3 citoyens sont également présents lors de cette séance.

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 1^{er} mars 2016, débutant à 20 h.

52-03-2016

RÉVISION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à l'item 13. Varia, l'item suivant :

13.1 Facture d'huile – église.

De plus, que l'ordre du jour demeure ouvert.

ADOPTÉ.

53-03-2016

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ.

53-03-2016

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le directeur général par intérim soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-03-2016 ainsi que le numéro de la présente résolution

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 118 131,34 \$;
- liste sélective venant de l'historique des chèques n° 5870 à 5895 pour un montant de 13 779,63 \$
- liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° de fournisseur MONT01 à n° de confirmation 05514-4EGVR et un prélèvement automatique pour un montant de 42 318,33 \$;
- liste de factures rajoutées portant les numéros de chèques 5896 et 5898 et une confirmation internet n° 05611-34971 pour un montant de 5 711,01 \$ et des comptes à payer au montant de 14 600,25 \$ pour un total de facture rajoutée de 20 311,26 \$;

liste des salaires du 01 au 26 février 2016 pour un montant de 50 393,59 \$.

ADOPTÉ.

CORRESPONDANCE

La correspondance suivante est résumée par le directeur général par intérim, Yves Larocque, à savoir :

- Lettre de la Mèreveille concernant le projet d'aide à la famille en matière de couches lavables en 2015;
- Lettre de la ministre Hélène David annonçant une aide financière maximale de 197 400 \$ pour le projet de construction de la bibliothèque;
- Lettre de la MRC d'Antoine-Labelle concernant la contribution 2016 pour le bureau d'accueil touristique (supralocal) et un ajustement pour 2015;
- Lettre du CAPTCHPL concernant une augmentation des coûts pour l'utilisation du transport adapté;
- Communiqué de presse du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant l'interdiction aux camions en surcharge sur le pont au-dessus du lac Poisson-Blanc et la fermeture d'une voie et nouvelles restrictions de charges sur le pont situé au-dessus du ruisseau Serpent;
- Lettre de M. Pierre Lapointe du ministère des Transports concernant les permis de voirie pour l'entretien et le raccordement routier.

INFORMATION

M. le maire suppléant, Étienne St-Louis, donne information sur le sujet suivant, à savoir :

- Journée de la femme – 12 mars 2016 – billets en vente dans plusieurs commerces et à la Maison de la famille;
- Sûreté du Québec – nouveau parrain pour la municipalité de Notre-Dame-du-Laus; il s'agit de l'agent Guillaume Magny en remplacement de l'agent André Doucet.

DÉPÔT DE DOCUMENT

Aucun.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

54-03-2016

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que M. Étienne St-Louis, soit nommé maire suppléant pour une période d'un an.

De plus, que M. Étienne St-Louis soit nommé substitut au maire pour les fins de la MRC d'Antoine-Labelle et, en cas d'incapacité du maire, qu'il soit autorisé à signer tous les chèques ou documents relatifs à la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉ.

55-03-2016

REDDITION DE COMPTE 2015

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 158 654 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe doit être désigné afin de présenter dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** dûment complétée;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par François Monière, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu et adopté à l'unanimité des membre du conseil présents que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Il est de plus résolu de mandater la firme Rochon, Dumoulin, Comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L. afin de préparer la reddition de compte pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ.

56-03-2016

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – BIBLIO

Proposé par François Monière
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la convention d'aide financière maximale de 197 400 \$ dans le cadre du projet de construction de la bibliothèque municipale de Notre-Dame-du-Laus, telle que présentée par la ministre de la Culture et des Communications.

De plus, que M. le maire, Stéphane Roy, soit autorisé à signer ladite convention d'aide financière pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉ.

57-03-2016

CPPB VS RAPPORT ET PLAN ANNUEL

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter le plan annuel 2016 et le rapport annuel 2015 de la Corporation du Parc du Poisson-Blanc tels que présentés par le directeur général de la Corporation du Parc du Poisson-Blanc.

ADOPTÉ.

58-03-2016

SERVICE CANADA

ATTENDU QUE Service Canada, une fois par mois, se déplace pour donner des services à Notre-Dame-du-Laus;

ATTENDU QUE, présentement, ce service se donne à la bibliothèque municipale et que la qualité de confidentialité laisse à désirer;

ATTENDU QUE Service Canada a informé la Municipalité de ce sérieux problème et qu'il aimerait trouver un local accordant plus de discrétion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que Service Canada soit autorisé à utiliser un local à l'intérieur de l'édifice municipal, une fois par mois, pour les besoins du service mobile régulier de Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉ.

59-03-2016

MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Joanne St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ.

60-03-2016

CORBEILLES A FLEURS ORNEMENTALES

Proposé par François Monière

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'informer les Serres Jomélico que le conseil entend procéder à l'achat et l'installation de fleurs pour l'année 2016 à l'exception des corbeilles ornementales devant être installées aux poteaux de Télébec ltée.

ADOPTÉ.

61-03-2016

SERVICE DU CONTENTIEUX

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de renouveler l'offre de service de consultations juridiques pour l'exercice financier 2016, telle qu'elle apparaît sur un document daté du 11 février 2016 déposé par Me Jean-Pierre St-Amour, conseiller juridique pour Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés, pour une somme forfaitaire annuelle de 2 000 \$.

ADOPTÉ.

62-03-2016

CSPN – DEMANDE D'APPUI

ATTENDU le dépôt le 4 décembre 2015 du Projet de loi n°86 intitulé *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire;*

ATTENDU que le Projet de loi n°86 a pour objectif de rapprocher l'école des lieux de décision et assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire;

ATTENDU que le Projet de loi n°86 était attendu depuis plus d'une année et propose des changements importants au regard de l'organisation et de la gouvernance des commissions scolaires et des établissements sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que le Projet de loi n°86 propose l'abolition de la démocratie scolaire ainsi que la disparition d'un gouvernement local qui donne une voix décisionnelle aux citoyens du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que le conseil des commissaires est redevable de ses décisions à la population;

ATTENDU que la Commission scolaire Pierre-Neveu (CSPN) est le deuxième plus gros employeur de la MRC avec un budget de plus de 67 M\$ et plus de 800 employés à temps plein ainsi qu'elle scolarise plus de 3 500 élèves jeunes et 800 adultes dans 17 municipalités en milieu défavorisé et à faible densité de population;

ATTENDU les signes distinctifs de la CSPN et son portrait de persévérance et de réussite, notamment en termes de très bons résultats de ses élèves, de ses frais d'administration les plus bas possible et de son taux d'efficacité élevé qui en font une commission scolaire de référence;

ATTENDU que le conseil des commissaires de la CSPN est formé d'une majorité de commissaires qui sont également parents et qui représentent tous les milieux et tous les élèves de son territoire;

ATTENDU l'importance des différents services rendus par la CSPN à ses établissements dans un souci d'optimisation et d'équité dans la répartition des ressources;

ATTENDU l'importance de faire valoir les pertes engendrées par le Projet de loi n° 86 au regard de l'autonomie locale et du pouvoir d'affirmation de l'identité d'une région en éducation;

ATTENDU le souci de la CSPN de continuer à travailler dans un contexte de haut niveau d'efficacité et d'efficacité où l'équité est une priorité au regard du partage des ressources sur le territoire;

ATTENDU le souci de la CSPN de maintenir en fonction les petites écoles de village;

ATTENDU l'importance des relations entre la CSPN et ses 17 partenaires municipaux;

Il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

- *DE PRENDRE* position en faveur du succès et de la vitalité du système d'éducation publique en lui octroyant un financement adéquat;
- *DE PRENDRE* position en faveur du maintien des instances démocratiques qui favorisent une représentation équitable de toute la population;
- *DE DEMANDER* que les élections scolaires soient associées aux élections municipales afin de favoriser la participation de la population;
- *D'ACHEMINER* la présente résolution au ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS), monsieur Sébastien Proulx, et au premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard.

ADOPTÉ.

63-03-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FÉDÉRATION LAUSOISE DES ASSOCIATIONS DE LACS

ATTENDU QUE la Fédération Lausoise des Associations de Lacs désire sensibiliser les usagers des plans d'eau directement sur le terrain en installant, aux mises à l'eau publiques des lacs de la municipalité, 8 panneaux de sensibilisation de type « lutrin » qui résumeront les grandes lignes du Code d'éthique nautique pour tous;

ATTENDU QUE ces panneaux informeront les lecteurs de l'existence des associations de lacs sur le territoire;

ATTENDU QUE la FLAL sollicite la Municipalité afin qu'une aide financière de 3 050 \$ leur soit versée soit, 2 200 \$ en argent et 850 \$ en service;

ATTENDU QUE la Municipalité est très sensible à la mise en valeur des lacs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accorder une aide financière au montant total de 3 050 \$ à la Fédération Lausoise des Associations de lacs pour l'installation de panneaux de sensibilisation sur le site des mises à l'eau publiques.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 19000 996 « *Subv. organismes OSBL* ».

ADOPTÉ.

64-03-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - TABLE DES AÎNÉS ANTOINE-LABELLE

ATTENDU QUE la journée du 1^{er} octobre 2016 honore des aînés bénévoles des huit MRC des Laurentides et sept bénévoles de la FADOQ et de l'AREQ;

ATTENDU QUE le comité de réalisation de la Table des aînés Antoine-Labelle désire faire de cet événement quelque chose de grandiose;

ATTENDU QUE la Municipalité a été sollicitée pour permettre l'atteinte de cet objectif;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par François Monière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'allouer un montant de 300 \$ à la Table des aînés Antoine-Labelle pour la tenue de la Journée internationale des Aînés 2016 qui se tiendra à l'Espace théâtre de Mont-Laurier le 1^{er} octobre 2016.

ADOPTÉ.

65-03-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FIESTA MUSICALE CSPN

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'allouer un montant de 250 \$ pour la poursuite de la Fiesta Musicale, pour les écoles de la Commission scolaire Pierre-Neuve, une activité pédagogique complémentaire qui a pour but de favoriser l'écoute et la découverte de différents styles et époques aux enfants de 5 à 12 ans.

ADOPTÉ.

URBANISME

66-03-2016

LOTS DE VILLÉGIATURES

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la planification de deux projets de villégiature sur les terres du domaine de l'État, soit deux lots au lac Earhart et trois lots au lac de l'Aigle, telle que déposée par la MRC d'Antoine-Labelle sur un document daté du 8 février 2016.

ADOPTÉ.

VOIRIE MUNICIPALE

67-03-2016

ABAT POUSSIÈRE

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été demandées pour l'acquisition de 75 tonnes de chlorure de calcium;

ATTENDU QUE les deux soumissionnaires invités ont déposé leur offre soit :

- Somavrac – 590 \$ la tonne
- Sel Warwick – 623 \$ la tonne

ATTENDU QUE Somavrac s'avère le plus bas soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Joanne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que la soumission présentée par Somavrac au montant de 590 \$ la tonne, soit acceptée.

De plus, que le directeur des travaux publics soit autorisé à procéder à l'approvisionnement lorsque nécessaire.

ADOPTÉ.

68-03-2016

APPEL D'OFFRES 0¾

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le secrétaire-trésorier/directeur général, soit autorisé à procéder au lancement d'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 5000 tonnes de concassé 0¾.

ADOPTÉ.

INCENDIE

69-03-2016

ÉQUIPEMENT

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le directeur du service d'incendie soit autorisé à faire l'acquisition des équipements suivants :

- Amplificateur cellulaire..... 200 \$
- Gants, chapeau et dispositif d'alarme personnelle 2 300 \$

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 22000 650 « *Équipement divers et de combat* ».

ADOPTÉ.

70-03-2016

COTISATION ACSIQ

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de renouveler la cotisation annuelle 2016 à l'ACSIQ au montant de 245 \$.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 22000 494 « *Cotisation et abonnement* ».

ADOPTÉ.

71-03-2016

CONGRÈS DES CHEFS

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le directeur du service d'incendie soit autorisé à assister au congrès de l'ACSIQ qui se tiendra à Gatineau du 20 au 24 mai 2016.

De plus, que les frais d'inscription, de séjour et de déplacement soient à la charge de la municipalité.

Des sommes sont disponibles aux postes budgétaires n° 02 22000 310 « *Frais de déplacement* » et n° 02 22000 454 « *Formation* ».

ADOPTÉ.

72-03-2016

CAMION-CITERNE

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le directeur général par intérim soit autorisé à aller de l'avant avec le projet d'appel d'offres pour la fabrication d'une carrosserie de type Wetside 2500 gallons imp sur camion porteur fourni par la municipalité.

ADOPTÉ.

LOISIRS ET CULTURE

73-03-2016

SUBVENTION – BIBLIOTHÈQUE LOCALE

Proposé par François Monière
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de verser un montant de 5 500 \$ au compte de la bibliothèque municipale pour la continuité des activités de fonctionnement.

De plus, que 3 autres montants de 7 500 \$ soient effectués au cours de l'année 2016 soit, en avril, juillet et octobre.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire n° 02 70230 996 « *Biblio. subvention locale* ».

ADOPTÉ.

ACTIVITÉS

La conseillère responsable des loisirs, Mme Joanne St-Louis, fait un bref résumé des activités passées, en cours et à venir.

VARIA

74-03-2016

CHAUFFAGE – ÉGLISE

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'autoriser le paiement d'une facture de Location L.A. Pelletier Ltée au montant de 1 161,98 \$ au nom de la Paroisse Notre-Dame-de l'Espérance à titre d'aide financière pour le chauffage de l'église.

ADOPTÉ.

75-03-2016

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que la présente séance soit levée. Il est 20 h 25.

ADOPTÉ.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire